



# Réservation de l'hébergement

## Mode d'emploi

Les réservations sont possibles durant les heures d'ouverture de la mairie :

- Par téléphone auprès du secrétariat : 05 49 35 68 37

Assurez-vous auprès de votre interlocuteur que la réservation est bien effective. Un message laissé sur le répondeur ne saurait constituer une réservation validée.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, les réservations sont toujours possibles :

- par mail à l'adresse suivante : [reservation@sciecq.fr](mailto:reservation@sciecq.fr)
- par courrier à l'adresse de la Mairie. Ce courrier devra indiquer un numéro de téléphone pour que l'on puisse vous confirmer votre réservation.

Le paiement de la location et la remise des clés se feront à l'entrée dans les locaux (Voir tarification ci-après).

La remise des clés de l'hébergement devra intervenir impérativement avant 18 h. L'hébergement devra être libéré avant 10 h et les clés déposées dans une boîte disposée à cet effet.

Une bouilloire, des sachets de thé, du café, du sucre, des tasses et des cuillères sont à la disposition des locataires gratuitement.

Un ensemble de draps jetables, une couette et un oreiller seront disponibles pour chacun des lits.

NB : les chambres de l'hébergement pourront être louées en complément d'une location de la salle de la salle de la pause sciecquoise, de la salle polyvalente ou de la salle du carillon.

Dans ces cas la remise des clés et le paiement s'effectueront au même titre que ceux de la salle louée.